

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Déclaration de Maladie

N° M21- 042679

ND: 79540

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4296 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : ANOUAR

Date de naissance : 16 - 08 - 1956

Adresse : 88 Rue 8 208 Hay ER RACHID

Tél. : 05 22 49 56 32

Total des frais engagés : 964,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 28/07/2021

Nom et prénom du malade : ABDALLAH

Age : 63 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : R AC AUJU 2021

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : R AC AUJU 2021

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 08/08/2021

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/7/21	C	✓	✓ P.D.	Dr. El Khaïd Casablanca 05/22/89

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
092000	28/7/21	964,60
	28/7/21	45,40

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
ESPACE PARIS ET DABETE ROUDANI 6, Rue Ahmed Al Majali Rés. Les Alpes MAG N°3 Maârif - Casablanca	28/7/21					180,-

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'acte.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Salmi El Khazraji Jalal

MEDECINE GENERALE

ECHOGRAPHIE

sidi El Khadir, Rue 23 N° 48

Casablanca

Tél. (C) : 05 22 89 74 60

الدكتور العالمي الغزيري جلال

الطب العام

الفحص بالصدى

سيدي الخديز زنقة 23 رقم 48

الدار البيضاء

الهاتف الميغاد : 05 22 89 74 60

ORDONNANCE

Casablanca, le

28/07/21

الدار البيضاء. في

P.P.V.

79,70
79,70

UT.AV. 3 12 2022

79,70
79,70

LOT N°: 1293978

79,70
79,70
P.P.V.

UT.AV. 3 12 2022

LOT N°: 1293976

LOT: GB00653
PFR: 05/2023
PER: 05/2023
PPV: 185 DH 0



* VIGNETTE
■ NEBILET® 5mg
28 comprimés O

PPV 87DH50

Dr. Salmi El Khazraji
Medecine Generale
Echographie
sidi El Khadir Rue 23 N° 48
Casablanca
Tél. (C) 05 22 89 74 60

3910

370,00

268,00

87,50

964,60

N\$

N\$

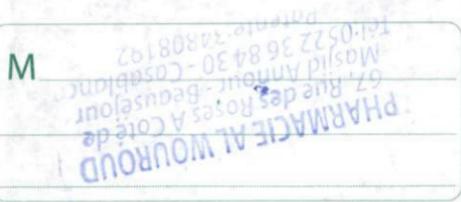
Acc. chel

ferme

ESPACE PARA ET DIABETE
ROUDAN 7,5 mg
Dr. Ahmed Al Majali Rés. les Alpés
N°3 Maârif - Casablanca

18 x 1 -

ANOC 82
Achour



CAS

le 28/7/14

FACTURE N° 36462

Quantité	Désignation	Prix Unitaire	Montant
01	Pedrul	22,70	22,70
01	RINOMICINE	22,70	22,70
<hr/>			45,40
Private facture est arrivée à			7
Querete Ceng dekay			7
Querete Cengis			7

22,70

PPV 22DH70 EXP 03/2024
LOT 14062 1

ESPACE PARA ET DIABETE ROUDANI, SARL

client :
ANOUAR MOHAMED

FACTURE	DATE
A22/21	28/07/2021

Désignation	Qté	Prix Net	Total TTC
BANDELTTES	1	180,00	180,00

HT	T.V.A 20%	total
		180,00

13, Rue Ahmed Al Majjati, Résidence les Alpes, Maarif - Casablanca _
Tél : 0522 99 28 79 / 0666 78 74 02 / 0660 12 74 00

Patente : 35775341 - RC : 286381 - IF : 14451958